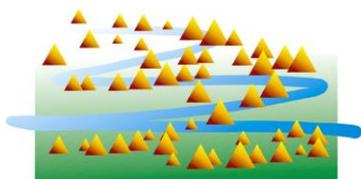


2020



SYNDICAT MIXTE
pour l'entretien des cours d'eau
BASSIN DE L'EHN-ANDLAU-SCHEER



RAPPORT D'ACTIVITE

✉ 38 rue du Maréchal Koenig – CS 80 - 67212 OBERNAI Cedex
☎ 03 88 95 16 00 - ✉ contact@smeas.fr

Accusé de réception en préfecture
067-256702812-20210623-2021CS0302-DE
Date de télétransmission : 25/06/2021
Date de réception préfecture : 25/06/2021

PRÉAMBULE

Le présent rapport rappelle le mode de fonctionnement du Syndicat mixte pour l'entretien des cours d'eau du bassin de l'Ehn-Andlau-Scheer, retrace les principaux faits marquants et souligne les projets mis en œuvre en 2020.

« Le Président de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les Délégués de la Commune à l'organe délibérant de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale sont entendus.

Le Président de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le Conseil Municipal de chaque Commune membre ou à la demande de ce dernier ».

(Extrait de l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales issu de la Loi 99-586 du 12 juillet 1999, relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale).

SOMMAIRE

BILAN INSTITUTIONNEL ET FONCTIONNEL	3
LE TERRITOIRE DE COMPETENCE ET LES MEMBRES DU SYNDICAT	3
LES COMPETENCES DU SYNDICAT	4
REORGANISATION DES COMPETENCES AVEC LA PRISE D'EFFET DE LA COMPETENCE GEMAPI	4
LE BASSIN HYDROGRAPHIQUE DE L'EHN-ANDLAU	4
LA GOUVERNANCE	5
L'ACTIVITE DU COMITE SYNDICAL	5
L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DU SYNDICAT	6
LA GESTION ADMINISTRATIVE	6
LA REGIE TECHNIQUE	6
LES INFORMATIONS FINANCIÈRES	6
LES INTERVENTIONS DU SYNDICAT EN 2020	7
L'ANIMATION DE RIVIERE	7
LA MISE EN ŒUVRE DE L'ENTRETIEN REGULIER DES COURS D'EAU	8
PRESENTATION DES CHANTIERS	9
L'ANNÉE 2020 EN PHOTOS	15
REVUE DE PRESSE	17

Photo en couverture

L'Andlau à Limersheim. Ayant fait l'objet de travaux de renaturation par la CCCE en 2018.

Les compétences du Syndicat

Le Syndicat mixte assure l'entretien régulier des cours d'eau d'un bassin situé pour partie sur le massif vosgien et son piémont et, pour plus de la moitié de sa superficie, en plaine d'Alsace. Le bassin versant est drainé par le réseau hydrographique des cours d'eau de l'Ehn, de l'Andlau et de la Scheer.

Créé par arrêté préfectoral du 26 mars 2001, le Syndicat est un établissement public avec pour compétence actuelle l'entretien régulier des cours d'eau, les études et les acquisitions foncières nécessaires à l'exercice de ses missions. Son fondement s'est appuyé sur l'existence antérieure d'un Syndicat fluvial qui avait en charge les travaux hydrauliques depuis 1891.

Gestionnaire de l'entretien régulier des cours d'eau, le Syndicat mixte est l'interlocuteur privilégié des élus, propriétaires riverains et agents communaux pour les questions relatives à la gestion de la végétation de rive et à l'évolution de l'état des cours d'eau.

Réorganisation des compétences avec la prise d'effet de la compétence GEMAPI

L'entrée en vigueur de la nouvelle compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) dévolue aux EPCI à fiscalité propre a été effective au 1^{er} janvier 2018. Elle est définie par les quatre alinéas du chapitre 1^{er} de l'article L. 211-7 du Code de l'environnement :

- Alinéa 1° : L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- Alinéa 2° : L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
- Alinéa 5° : La défense contre les inondations et contre la mer ;
- Alinéa 8° : La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

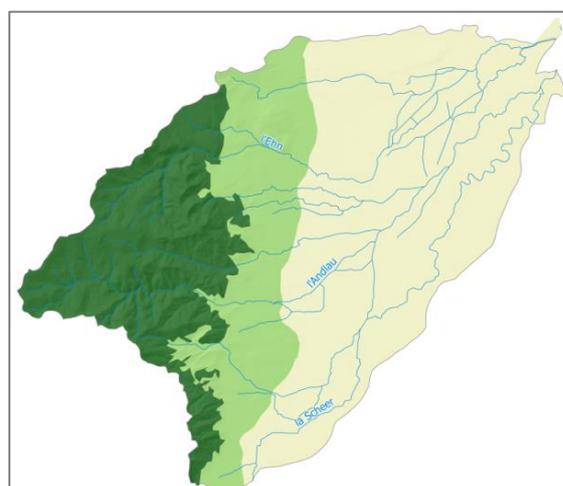
Les décisions de réorganisation des compétences au regard de la GEMAPI, menées par les différents acteurs du territoire, ont abouti à maintenir le Syndicat en lui confiant la mise en œuvre de l'alinéa 2° sur l'ensemble du bassin versant de l'Ehn-Andlau-Scheer. En parallèle, la Communauté de communes du pays de Sainte Odile et la Communauté de communes des portes de Rosheim se substituent au Syndicat mixte du bassin de l'Ehn au sein du SMEAS.

Ces modifications entraînent une révision des statuts du SMEAS, qui devrait aboutir en 2021.

Le bassin hydrographique de l'Ehn-Andlau

Le bassin de l'Ehn-Andlau-Scheer forme une unité hydrographique drainant près de 440 km², partagée entre un secteur vosgien, une zone de collines sous-vosgiennes et un secteur de plaine.

-  Le secteur vosgien représente 20 % de la surface du bassin. Les parties en amont de l'Andlau, de l'Ehn et de la Kirneck sont en bon état écologique.
-  La zone de collines sous-vosgiennes est le domaine de prédilection du vignoble. Elle représente 15 % de la surface du bassin.
-  Le secteur de plaine représente 65 % de la surface du bassin. Dans ce secteur, les cours de l'Ehn, de l'Andlau mais aussi de la Kirneck et du Rosenmeer, sont partiellement rectifiés. Seules l'Ergelsenbach et la Scheer conservent un tracé avec des méandres, bien que plusieurs d'entre eux ont disparu lors des remembrements des terres agricoles.



La gouvernance

Le Syndicat mixte est présidé par M. Fabien BONNET, Conseiller municipal de la Commune d'ANDLAU. Le Président se fait assister par cinq Vice-Présidents, constituant le Bureau du SMEAS.

- M. Vincent KOBLOTH, Maire de Reichsfeld,
- M. Denis SCHULTZ, Maire de Sand,
- M. Thierry SCHAAL, Maire de Fegersheim,
- M. Claude KRAUSS, Maire de Meistratzheim,
- M. Claude LUTZ, Maire de Bischoffsheim.

L'activité du Comité syndical

Le Comité syndical est une assemblée de 20 délégués assurant la représentation des membres du Syndicat. Il règle par ses délibérations les affaires du Syndicat mixte.

En 2020, il s'est réuni trois fois et a pris 26 délibérations, avec un taux de présence des élus de 86,6 %. Le tableau suivant récapitule les ordres du jour des séances du Comité syndical en 2020.

DATES DE RÉUNION	DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES
26 février 2020	<ul style="list-style-type: none">✓ Approbation du procès-verbal de la séance du 18 septembre 2019✓ Contrat d'assurance des risques statutaires : adhésion à la convention de participation du Centre de gestion du Bas-Rhin pour la période 2020-2026✓ Réalisation d'un diagnostic des risques psychosociaux – adhésion au groupement de commandes du Centre de gestion du Bas-Rhin✓ Programme de travaux d'entretien des cours d'eau 2020✓ Programme d'animation rivière 2020✓ Compte de gestion de l'exercice 2019✓ Compte administratif de l'exercice 2019✓ Affectation du résultat de l'exercice 2019✓ Débat d'orientations budgétaires de l'exercice 2020✓ Budget primitif de l'exercice 2020
21 octobre 2020	<ul style="list-style-type: none">✓ Mention spéciale – installation du Comité syndical✓ Mention spéciale – élection du Président✓ Mention spéciale – fixation du nombre de Vice-Présidents✓ Mention spéciale – élection des Vice-Présidents et désignation des membres du Bureau✓ Mention spéciale – Charte de l'élu(e) local(e)✓ Approbation du procès-verbal de la séance du 26 février 2020✓ Délégation d'attributions du Comité syndical au Président✓ Délégation accordée au 1^{er} Vice-Président pour signer les actes administratifs au nom du Syndicat✓ Indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents✓ Désignation des délégués au CNAS✓ Approbation du rapport d'activité 2019
9 déc. 2020	<ul style="list-style-type: none">✓ Approbation du procès-verbal de la séance du 21 octobre 2020✓ Élection des membres de la Commission d'appel d'offres✓ Formation de la Commission consultative des marchés publics à procédure adaptée et désignation des membres✓ Règlement intérieur du Comité syndical✓ Instauration du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DU SYNDICAT

La gestion administrative

Le service administratif est assuré par le personnel du Syndicat mixte du bassin de l'Ehn, mis à disposition dans le cadre d'une convention de mutualisation des moyens conclue entre les deux collectivités.

Fonction	Catégorie / cadre d'emploi	DHS* de mise à disposition du SMEAS
Directrice (à temps partiel 80 %)	Catégorie A / Ingénieur	40 % (1,6 jours/sem.)
Assistante de direction	Catégorie C / Adj. Administratif	40 % (2 jours/sem.)
Assistante de gestion administrative	Catégorie C / Adj. Administratif	40 % (2 jours/sem.)

(*) : Durée Hebdomadaire de Service

Ce mode de fonctionnement permet de mobiliser des ressources humaines compétentes et adaptées aux besoins du Syndicat.

La régie technique

L'équipe est actuellement composée de 2 agents à temps plein. Elle assure l'organisation, le suivi et la mise en œuvre du programme de travaux prévu annuellement. Le service dispose de moyens matériels propres :

- D'un atelier situé à Krautergersheim,
- D'un véhicule de service Ford Ranger 4 x 4 équipé d'un treuil,
- D'une remorque et d'un broyeur,
- D'un véhicule de service Kangoo,
- D'un poste informatique et d'un GPS de terrain,
- De matériels pour l'entretien des espaces naturels, tels que des tronçonneuses, des débroussailleuses et des outils divers.



LES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le budget primitif pour l'exercice 2020 a été voté à hauteur de **537 226,45 euros**. Cependant, l'examen du compte administratif permet de mieux prendre la mesure de la gestion financière du Syndicat. L'exécution budgétaire a été arrêtée à **327 725,16 €** en dépenses. L'ensemble des résultats comptables se présentent de la manière suivante :

	Résultat de clôture 2019 (€)	DÉPENSES 2020 (€)	RECETTES 2020 (€)	Résultat de clôture 2020 (€)
En section de fonctionnement				
Opérations réelles		327 093,17	232 582,65	
Opérations d'ordre		631,99	0,00	
Report de l'exercice N-1			161 554,69	
	161 554,69	327 725,16	394 137,34	66 412,18
En section d'investissement				
Opérations réelles		0,00	0,00	
Opérations d'ordre		0,00	631,99	
Report de l'exercice N-1			54 871,76	
	54 871,76	0,00	55 503,75	55 503,75
TOTAL	216 426,45	327 725,16	449 641,09	121 915,93

Le résultat de l'exercice 2020, hors reports, est déficitaire. Une réévaluation des recettes sera à prévoir à court terme. Les ressources du Syndicat proviennent des contributions budgétaires de ses membres et de subventions versées par l'Agence de l'eau.

Depuis sa création en 2001, la contribution des membres au syndicat est relativement stable. Rapporté au nombre d'habitants, **le montant moyen des contributions s'élève à 2,28 € / habitant.**

LES INTERVENTIONS DU SYNDICAT EN 2020

Tout d'abord, il est souligné le caractère exceptionnel de l'année 2020 pour le Syndicat Mixte Ehn-Andlau-Scheer, marquée par la mise en œuvre opérationnelle de la compétence sur la Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations « GEMAPI » par les nouvelles collectivités mais surtout par l'agenda politique et électoral compliqué et le renouvellement des exécutifs repoussé en partie jusqu'à l'été, en raison de la situation sanitaire causée par l'épidémie de la COVID-19.

Par ailleurs, l'année 2020 a été marquée par le changement du Technicien Rivières du SMEAS, avec le départ de M. Jean-François STAERCK et le recrutement de M. Michaël CUNTZMANN au 1er septembre 2020.

Néanmoins, malgré toutes ces difficultés, l'activité du SMEAS pour l'entretien et l'aménagement des cours d'eau s'est poursuivie et plusieurs actions ont pu être menées à bien.

L'animation de rivière

L'animation de rivières assurée par le Syndicat s'adresse à plusieurs publics :

- *Interventions auprès des usagers, propriétaires riverains, agents communaux et élus municipaux*

L'objectif visé est d'accompagner les Collectivités membres et les Communes dans leurs actions qui concourent au retour du bon état des cours d'eau, comme :

- ♦ La planification et le suivi des travaux d'entretien des cours d'eau,
- ♦ L'assistance aux collectivités et riverains des cours d'eau pour l'établissement de déclaration de travaux en rivières,
- ♦ Le suivi des opérations de restauration / renaturation conduites par les Collectivités membres,

Ainsi, quatre sites ont fait l'objet de travaux de restauration physique en 2020 (installations d'épis, de lits de branches etc.) pour permettre de retrouver un bon état écologique et préserver les enjeux riverains (sentier piéton, piste cyclable et bâti).

Identifiée comme collectivité référente, l'avis du personnel du Syndicat est régulièrement sollicité sur la qualité des cours d'eau, leur champ d'inondation ou pour accompagner les projets de restauration de cours d'eau.

- *Interventions auprès des jeunes et du grand public*

Un programme d'animation est conduit à l'attention des jeunes et du grand public : sorties scolaires, visites guidées, réunions de chantier de travaux de restauration.

Plusieurs sorties guidées sont organisées chaque année sur les rivières emblématiques du bassin.

L'animation de rivière en quelques chiffres :

- Plus d'une centaine d'élèves au bord des eaux, dans le cadre d'animations avec les établissements scolaires, périscolaires et les centres d'animation jeunesse, malgré les conditions sanitaires mises en œuvre dans le cadre de la pandémie de la COVID-19.
- 11 déclarations « Travaux en cours d'eau » élaborées pour le SMEAS et les Collectivités membres.
- Plusieurs encarts d'information dans les quotidiens locaux, bulletins communaux et actualités sur site web du syndicat (www.smeas.fr).
- Bilan financier de la mission animation de rivières : **82 290,86 €**.
- Aide de l'Agence de l'eau pour la mission d'animation rivière de 2020 : **49 200,00 €**.

La mise en œuvre de l'entretien régulier des cours d'eau

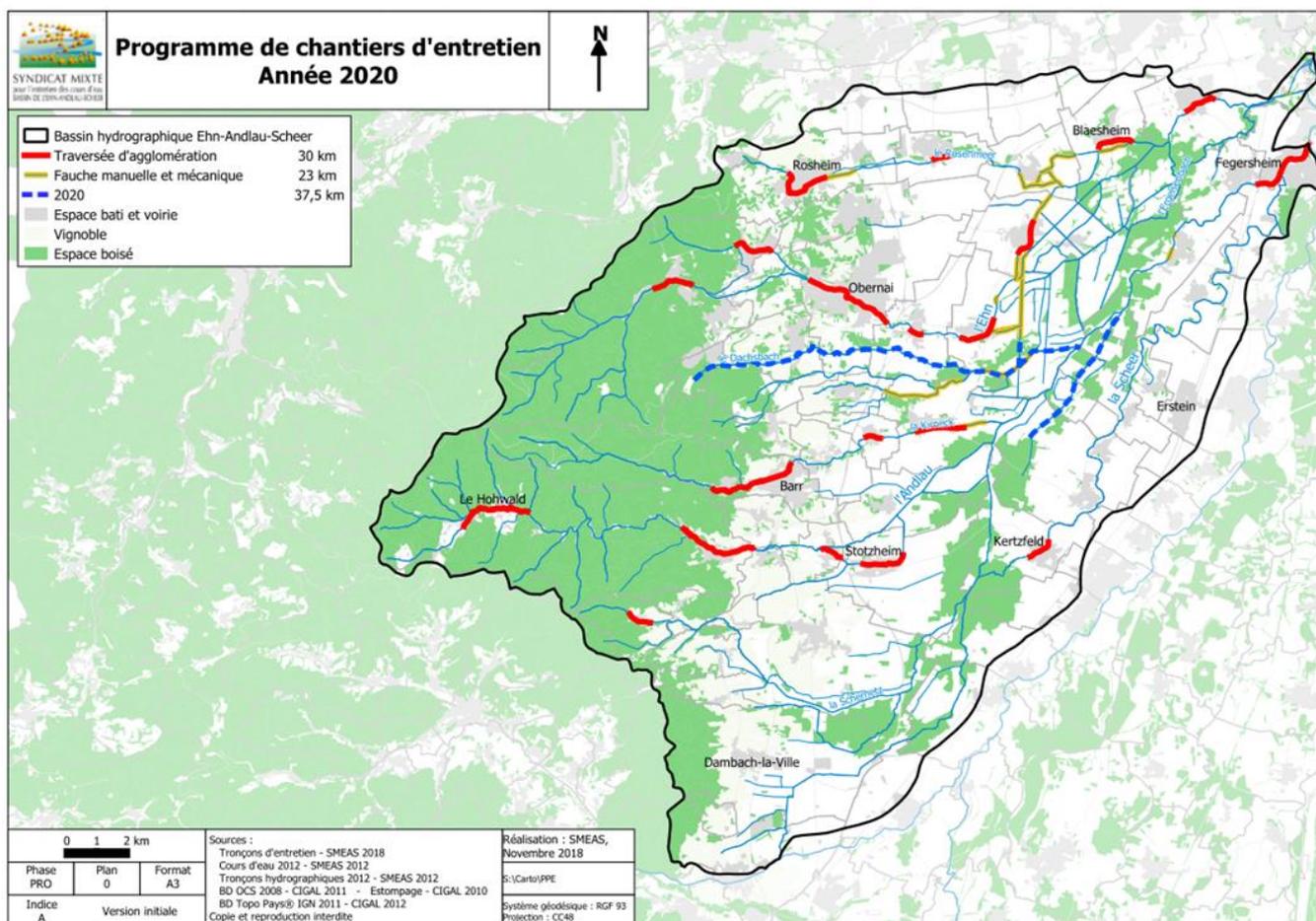
Le plan pluriannuel d'entretien est déclaré d'intérêt général, par l'arrêté préfectoral du 10 août 2016.

Le programme d'intervention 2020 prévoit des chantiers dits « annuels », en contexte urbain, et des chantiers d'entretien quinquennal pour la gestion raisonnée des boisements et des lits d'écoulements.

Des actions d'entretien et de surveillance sont conduites régulièrement au droit des ouvrages hydrauliques et dans les traversées d'agglomérations (enlèvement d'embâcles et de déchets, recépage des arbres et fauche ponctuelle).

Les berges fauchées mécaniquement représentent un linéaire de 18 km. Ces dernières sont localisées sur les secteurs à enjeu hydraulique (fossés et canaux de délestage des crues, ...). Les chantiers d'entretien quinquennal ont été réalisés sur les cours d'eau suivants :

- Le Dachsbach à Obernai et Niedernai ;
- Le Schiffbach à Blaesheim ;
- Le fossé de décharge de l'Ehn à Meistratzheim,
- La Schernetz à Epfig ;



Le plan pluriannuel d'entretien en quelques chiffres :

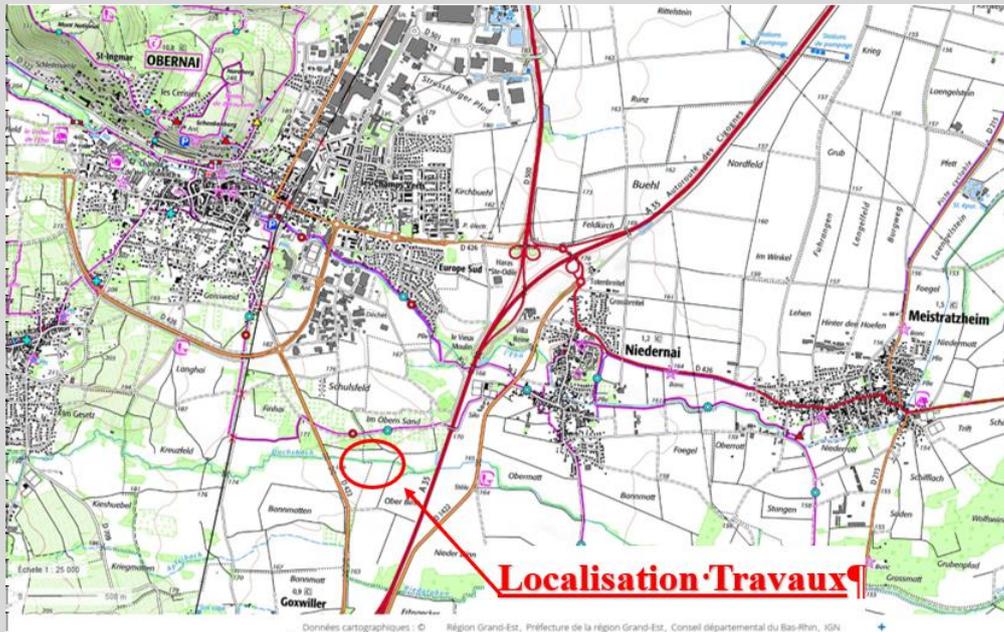
- Le bilan financier s'élève à **121 915,93 € TTC**, pour un linéaire total entretenu en 2020 de 97 km de cours d'eau et fossés,
- 86 % des dépenses correspondent à des travaux confiés à des prestataires extérieurs,
- 14 % des dépenses correspondent à des travaux mis en œuvre en régie,

Présentation des chantiers

Entretien du Dachsbach

Linéaire : 12,00 kilomètres

Réalisation : juillet / aout 2020



Travaux principaux :

- Coupe sélective dans les boisements de berge : démontage des arbres dangereux et passage du lamier le long d'un chemin d'exploitation sur les Communes d'Obernai et de Niedernai,
- Confection de 5 seuils de fond en branchage et bois issus de l'entretien de la ripisylve, afin de limiter l'incision du cours d'eau et le déracinement des arbres riverains,
- Broyage de branchages excédentaires pour paillage des plantations.



Réalisation d'une succession de 5 seuils dans le lit du Dachsbach

Entretien de la confluence du Schiffbach et du Neumattgraben à Blaesheim

Linéaire : 100 ml

Réalisation : août 2020



Travaux principaux :

- Installation dans le Schiffbach de 3 épis / banquettes enherbées, au niveau de la confluence avec le Neumattgraben,
- Dégagement de l'ouvrage d'art et décapage des atterrissements dans le Neumattgraben pour restaurer le fonctionnement d'une annexe hydraulique restaurée en 2011 par la fédération de Pêche du Bas-Rhin, et constituant une zone de frayère naturelle.



Vue du Schiffbach depuis l'amont du pont, à droite : projet d'installation d'un épi-peigne (en orange)



Vue des épis-peignes réalisés à l'issue des travaux

Entretien du Fossé de décharge de l'Ehn à Meistratzheim

Linéaire : 500 ml

Réalisation : novembre 2020



Travaux principaux :

- Décapage des atterrissements sur une trentaine de centimètres de profondeur,
- Rétablissement du profil en long du fossé,
- Dégagement des sorties de drains, avaloirs et déversoir d'orage.



Trous de sondage au droit des ouvrages

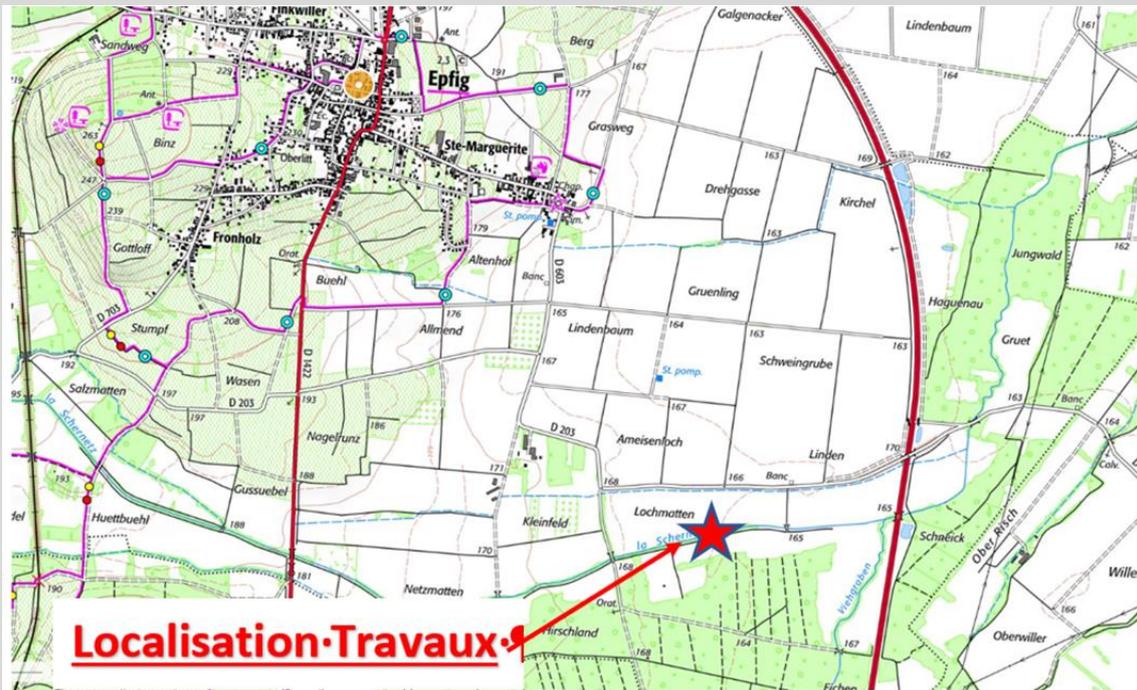


Décapage et Export des sédiments sortis du fossé

Entretien de la Schernetz à Epfig

Linéaire : 3 400 ml (dont 100 ml d'ensablement)

Réalisation : Mai 2020



Travaux principaux :

- Décapage d'un atterrissement de sable formé à la suite d'un embâcle sur une centaine de mètres,
- Réalisation d'épis-peigne pour recréer des micro sinuosités,
- Coupe sélective dans les boisements de berge : démontage d'arbres dangereux et recépage d'aulnes et de saules,
- Plantation d'arbres supplémentaires en rive droite du cours d'eau.



Vue de l'atterrissement de sable formé dans le lit du cours d'eau



Décapage des sédiments déposés en Rive Droite sur le Chemin d'exploitation et création d'une annexe hydraulique vers la roselière

Entretien dans les traversées d'agglomération

Linéaire : 29 310 m

Réalisation : mai à novembre

Entretien des berges (fauche, recépage léger) et dégageement du lit d'écoulement (décapage de sédiments et ramassage de déchets) :

- À Andlau, Barr, Boersch, Bourgheim, Hindisheim, Geispolsheim, Griesheim-près-Molsheim, Innenheim, Kertzfeld, Krautergersheim, Meistratzheim, Niedernai, Obernai, Reichsfeld, Rosheim, Stotzheim et Valff



Fauche des banquettes végétalisées sur le Muehlbach à Boersch et maintien de zone refuge pour la faune



Décapage des sédiments sur un ouvrage de l'Ehn à Obernai pour maintenir l'écoulement vers le Parc de Hell

Gestion des embâcles

Réalisation : toute l'année

Conservation des embâcles dans les zones faiblement diversifiées en habitats aquatiques

Tournée de surveillance des ouvrages après les épisodes pluvieux d'importance

Dégagement des pièges à embâcles de Barr, Nothalten, d'Obernai et de Reichsfeld, **et des vannages, buses et piles de pont**

Le recours à un engin de débardage est indispensable selon le volume des matériaux accumulés



Dégagement d'un piège à embâcle lors des tournées de surveillance après les crues (ouvrage à Obernai)



Embâcle formé au niveau d'un pont à pilier sur l'Andlau à Zellwiller

Fauchage mécanique et manuel

Réalisation : à partir de fin mai, début juin, pour la prévention du risque inondation, puis en octobre et novembre sur l'ensemble des 18 km linéaires avec **un tracteur équipé d'une épareuse** :

- Le Dachsbach à Niedernai, la Kirneck, le Flussgraben et le Riedgraben à Valff
- L'Ehn à Krautergersheim, Meistratzheim et Blaesheim et son canal à Krautergersheim et Bischoffsheim
- L'Andlau à Hindisheim,
- Le fossé du Koenigsgraben à Meistratzheim
- Le Rosenmeer à Rosheim et Innenheim
- Le Ruthengraben à Innenheim et l'Altenbach à Blaesheim,

Fauche manuelle pour le dégagement des ouvrages et des jeunes plantations :

- L'Andlau à Bolsenheim, Fegersheim Hindisheim, Ichtratzheim, Lipsheim
- La Kirneck à Valff
- L'Ehn à Krautergersheim, Meistratzheim et Obernai
- Le Rosenmeer à Innenheim
- La Scheer à Ichtratzheim et Limersheim



Fauche Mécanique du Rosenmeer à Innenheim



Fauche Manuelle des Roseaux dans la Kirneck à Valff

L'ANNÉE 2020 EN PHOTOS



Janvier : Dégagement d'un embâcle formé au droit d'un ouvrage de l'Andlau à Saint-Pierre



Février : Étêtage des vieux saules sur les bords de l'Ehn à Meistratzheim



Mars : Travaux d'abattage sanitaire, d'arbres affectés par la Chalarose du Frênes ou par le Phytophthora (aulnes)



Avril : Dégagement d'un embâcle formé au droit d'un ouvrage du Muehlbach à Obernai



Mai : Décapage d'herbiers envahissants dans le Canal de l'Ehn à Boersch



Juin : Animation / sortie scolaire avec 3 classes de l'Ecole Élémentaire de Zellwiller sur les berges de l'Andlau



Juillet : Fauche des banquettes sur le Muehlbach à Stotzheim



Août : Décapage d'un atterrissement sur la Kirneck à Valff



Septembre : Chantier participatif de nettoyage du Pfingzgraben avec une classe de BTS Aménagement du Lycée Agricole de Wintzenheim



Octobre : Travaux de Fauche Mécanique (avec tracteur-épareuse) et Fauche Manuelle aux abords des ouvrages



Novembre : Décapage des végétaux et évacuation des atterrissements sur le fossé de décharge de l'Ehn à Meistratzheim



Décembre : Prestation de broyage des rémanents issus des travaux d'entretien des cours d'eau - Plateforme de stockage à Krautergersheim.

REVUE DE PRESSE

Juin

« Sortie Scolaire – l'école au bord de l'eau » : avec les classes du CE2, CM1 et CM2 de l'école élémentaire de ZELLWILLER – **Bulletin Communal BIMZ, de Juillet 2020**

Juillet

« Une pollution dans l'Ehn tue plusieurs dizaines de poissons » – **Dernières Nouvelles d'Alsace, du mardi 21 juillet 2020 – PIÉMONT DES VOSGES - Obernai-Niedernai**

« Pollution dans l'Ehn : l'impact a été plus lourd qu'évoqué initialement » – **Dernières Nouvelles d'Alsace, du mardi 28 juillet 2020 – Secteur d'OBERNAI**

Août

« Des barrages sur les rivières pas si anodins » - **Dernières Nouvelles d'Alsace, du samedi 1^{er} août 2020 - Secteur d'OBERNAI**

Octobre

« Des bénévoles aux petits soins du sonneur à ventre jaune » - **Dernières Nouvelles d'Alsace, du mercredi 7 octobre 2020 – Pays de BARR**

Novembre

« Réélu, Fabien Bonnet reste opposé à toute dilution du SMEAS » - - **Dernières Nouvelles d'Alsace, du samedi 14 novembre 2020 – Piémont des Vosges**

« Les terres polluées enlevées lundi » - **Dernières Nouvelles d'Alsace, du dimanche 22 novembre 2020 – EUROMÉTROPOLE - LIPSHEIM**
